

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

1938

L'AGRICULTEUR

JOURNAL OFFICIEL

du la

CHAMBRE D'AGRICULTURE

du

BAS-CANADA

Tome XI.

MAI 1859.

Numero 9.

SOMMAIRE

- 1°— CHRONIQUE AGRICOLE.....Locale et Etrangere.
- 2°— ÉCONOMIE RURALE.....Principes Généraux.
- 3°— AGRICULTURE.....Assolements, Cultures.
- 4°— ZOOTECHNIE.....Éducation du Bétail.
- 5°— GÉNIE RURAL.....Instruments, Drainage.
- 6°— HORTICULTURE.....Potager, Verger.
- 7°— LA BASSE COUR.....Volailles et Oiseaux.
- 8°— LÉGISLATION RURALE.....Baux, Lois, etc.
- 9°— REVUE DES PUBLICATIONS.....Locales et Etrangères.
- 10°— MÉTÉOROLOGIE.....Rapport Mensuel.
- 11°— PRIX COURANTS.....Marchés, etc., etc.

Le Sol, c'est la Patrie ;
améliorer l'un c'est servir
l'autre.

MONTREAL

Imprimé et Publié par De MONTIGNY & Cie., 18, Rue St-Gabriel

Abonnement UN DOLLAR par année.

193C

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE J. PERRAULT

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture et de l'Association Agricole du Bas Canada,
Elève Diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon,
Elève du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique
d'Acclimatation de Paris, etc., etc.

AVEC LA COLLABORATION

Des Présidents et Secrétaires de 64 Sociétés d'Agriculture de Comté,
DU DR. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

SOMMAIRE DE CE NUMERO.

	PAGE
PERRAULT... <i>Chronique Agricole</i> —Avril 1859.....	145
DEBORNE... <i>Revue des Publications Locales</i> .—Suite et fin du Rapport du Président de la Société d'Agriculture du Comté de St. Hyacinthe.....	201
DE DOMBRAGE. <i>Economie Rurale</i> —Du succès ou des revers dans les améliorations agricoles.....	205
VILLEROY... <i>Zootecnie</i> —Les Vingt Règles du Cocher.....	208
PARADE... <i>Sylviculture</i> .—Exploitation des futaies irrégulières qui ont été soumises au mode du Jardinage.....	211
SMALLWOOD... <i>Rapport Météorologique Mensuel</i> —Janvier 1859.....	215
PRINCOURANTS. <i>Prix des Marchés de Montréal</i>	216

AVIS.

☐ Toute lettre concernant l'abonnement ou les annonces doit être adressée à DEMONTIGNY & Cie., affranchie, sinon elle sera refusée.

☐ Annonces 10 cents par ligne, invariablement publiée dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

☐ Abonnement UN DOLLAR par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☐ Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

☐ Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15 : " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés par les dites Chambres respectivement."

CHRONIQUE AGRICOLE.—AVRIL 1859.

SOMMAIRE.—Diminution de l'octroi en faveur des sociétés d'agriculture.—Le rapport de M. Delorme, président de la société d'agriculture de St. Hyacinthe.—Importation de blés de semence par la maison Renaud.—Agence Evans.—Un nouveau rouleau.—Les travaux du mois.—Culture de l'avoine, de l'orge, du blé et des plantes sarclées.—But des sociétés d'agriculture. Prétentions impossibles des praticiens.—Choix d'un enseignement agricole.—Travaux des champs.

Bureau d'Agriculture et de la Statistique,
Toronto, 28ème Mars 1859.

Vu que l'octroi de la Législature aux Sociétés du Haut et du Bas-Canada sera moindre cette année que d'ordinaire, et ne s'élèvera pas à la somme pourvue par la 20ème Victoria, caps. 32 et 49, tous les Trésoriers de Sociétés d'Agriculture de Comté, sont par ces présentes requis de transmettre leurs Rapports conformément à la Cédule B des susdits Actes, aux Chambres d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada respectivement, le ou avant le PREMIER JOUR DE JUILLET PROCHAIN; afin que l'octroi puisse être partagé d'après un taux fixe, en proportion avec le montant de la souscription.

Les Sociétés qui négligeront d'envoyer leurs rapports à ou avant cette date, perdront tout droit à un octroi pour l'année 1859.

Par ordre,

WILLIAM HUTTON.

Secrétaire.

Nous attirons spécialement l'attention des Sociétés d'Agriculture de cette section de la province sur la nécessité de se conformer aux instructions ci-dessus. La diminution faite dans les fonds votés aux Sociétés d'Agriculture aura certainement pour effet de retarder quelque peu la marche du progrès agricole dans nos campagnes. Mais nous l'avouons avec sincérité, tandis qu'il est des Sociétés d'Agriculture qui, sous une direction habile, font de leur octroi l'emploi le plus louable et le plus utile au développement de notre agriculture, il en est d'autres au contraire et c'est malheureusement le grand nombre, dont l'apathie est tellement manifeste que nous nous consolerions facilement de la suppression totale de l'octroi fait en leur faveur. Au reste, nous ne saurions en cela faire autrement que les Sociétés d'Agriculture elles-mêmes qui se consolent on ne peut plus facilement de la suppression partielle des fonds votés jusqu'à ce jour à leur encouragement.

Mais s'il est des Sociétés d'Agriculture dont l'effet utile soit nul ou presque nul, il en est heureusement dont les efforts zélés pour tout ce qui est progrès agricole, méritent de notre gouvernement aide et protection. St. Hyacinthe est de ce nombre, et nos lecteurs en étudiant le savant rapport de son habile président, ont du comprendre ce que l'on peut espérer d'un corps public, dont les vues sont aussi larges et aussi justes. Nous remercions M. Delorme de son rapport et nous ne pouvons que lui souhaiter ardemment assez d'énergie dans la direction de la

Société d'Agriculture du Comté de St. Hyacinthe, pour mener à bien toutes les tentatives d'améliorations énumérées dans son vaste programme.

AVOINE.—*Choix de la semence.*—En Écosse il est des localités où l'avoine donne des récoltes superbes, dont le produit sert de semences là où ce grain croît avec difficulté ; la semence alors se renouvelle tous les deux ou trois ans. Il est bien établi que la meilleure semence est produite par un sol argileux, tenace, placé dans un climat avancé, et il est de principe de choisir les grains de semence dans les localités à température plus élevée, que là où on l'importe. De même, le poids par minot n'est pas une qualité pour un grain de semence, il indique simplement une écorce mince qui aura le désavantage de protéger moins bien le grain contre l'humidité, et causera peut-être une mauvaise germination. Si le climat est chaud et le sol ferme, la même semence peut se répéter pendant 5 ou 6 ans sur le même terrain ; mais si le climat est tardif, et le sol léger, on devra renouveler la semence tous les trois ans. C'est une pratique facile, et dont tous les frais se résument à un peu de trouble ; car les frais de transport sont souvent balancés par l'économie que l'on peut faire dans la quantité de semence appliquée. On sait que sous un même climat, la végétation est plus ou moins hâtive selon la nature du terrain, ainsi, sur un sol sablonneux, on trouvera une excellente semence pour les terres voisines, dont la nature est peut-être argileuse. Quelque fois cette différence se produit même sur une seule terre qui possède des natures de sols fort différents.

Quelques bons cultivateurs ont pour pratique de ne semer qu'une avoine déjà vieille, alors prétendent-ils, elle est moins exposée à jaunir après la levée. De plus les récoltes immédiatement précédentes peuvent ne pas avoir donné une aussi belle semence, que les échantillons plus anciens.

Il est une pratique assez vantée, de mêler pour semence plusieurs variétés d'avoine. Si l'une donne une belle grappe et une paille légère qui l'expose à la verse il est reconnu très utile de la mêler avec une variété à paille grosse, et non productive en grain ; pourvu toutefois que la maturité arrive à la même époque pour toutes deux. Chaque fois que cette condition se rencontre, les produits sont de beaucoup plus élevés que si cela n'avait pas été fait. Les variétés hâtives veulent un terrain sablonneux ou d'alluvion : en général, un terrain sans beaucoup de ténacité, profond, et de couleur noire. Ces deux dernières qualités assurent une végétation hâtive, par plus de sécheresse déterminée par la profondeur du sol, plus de chaleur déterminée par sa couleur foncée absorbant des rayons solaires.

SEMIS.—La semence faite sur un labour d'automne et enterrée par 2 ou 3 herses assure un bon résultat. Deux dents de herse dans le sens du labour sont suivies par deux dents de herse données perpendiculairement ou obliquement, et l'opération est terminée par deux autres dents de herse dans le premier sens. Un défrichement de vieilles prairies exigera peut-être de plus nombreux hersages, mais généralement ces façons seront suffisantes pour bien préparer le sol. Le hersage fini on devra passer le butteur dans toutes les raies de manière à les bien nettoyer, et ouvrir des rigoles d'égoûtement là où la terre l'exige. Plus tard, lorsque le terrain est léger, on devra donner un coup de rouleau pour l'empêcher de

se dessècher par l'évaporation, mais en général la nature argileuse de nos terrains ne l'exige pas.

En Ecosse on a pour habitude de semer 3 minots d'avoine par arpent ; mais plus le climat est sec et plus on doit diminuer la quantité de semence appliquée par arpent, car plus le sol porte de tiges et plus il souffre d'une longue sécheresse. Il est une pratique fort bonne sur les terrains infestés de mauvaises herbes qui consiste à recouvrir la semence par un hersage suffisant, rien de plus, et puis plus tard lorsque la jeune avoine est affermie, de herser vigoureusement de manière à détruire les mauvaises herbes qui lui font concurrence.

ORGE.—La préparation du sol doit être encore plus parfaite pour l'orge que pour l'avoine sur un labour d'automne; si la gelée de l'hiver a bien désagrégé les molécules terreuses il suffit de semer l'orge sur ce labour et de recouvrir la semence par des hersages, mais sur un labour de printemps il faut d'abord bien pulvériser et préparer ainsi un bon lit pour la semence qui est bien enterrée. Un roulage est ici de rigueur, car le sol qui convient à l'orge est généralement très léger et facile à pulvériser. Dans le cas d'un sol tenace, argileux il faudra à la préparation du champ autant de façons que pour une récolte racine. L'orge prend une importance qu'on ne saurait exagérer dans notre agriculture car non seulement le haut prix qu'elle obtient sur nos marchés en fait une denrée de la plus haute valeur, mais encore, elle est pour les sols légers un excellent couvert pour les semis de mil et de trèfle destinés à augmenter sous forme de prairies les ressources fourragères de notre sol, c'est-à-dire, la matière première de ses engrais et, comme conséquence, de sa fertilité. Aussi du moment que l'orge est un précédent si avantageux aux prairies, il ne devrait pas y avoir de système de culture qui adoptât l'orge sans le faire suivre immédiatement de la prairie.

Partout où la culture de l'orge a pris de l'extension tout en donnant les plus beaux résultats, cette céréale suit invariablement une récolte sarclée qui a été abondamment fumée d'abord et puis nettoyée des mauvaises herbes pendant toute une année. Cette précaution est d'autant plus exigée pour une bonne culture que la prairie devant suivre immédiatement l'orge, il n'y a pas entre ces deux récoltes d'intervalle qui permette de nettoyer le sol des mauvaises herbes qui peuvent croître dans l'orge.

LE BLÉ.—Nous plaçons le blé au troisième rang en importance, parce que l'expérience acquise depuis bientôt 25 ans ne nous permet plus d'en conseiller la culture généralement. Il est d'heureuses exceptions de localité pourtant qui nous font un devoir de rappeler ce qui a été dit sur cette céréale, la base de notre alimentation.

Ce que nous remarquons au sujet *avoine*, est également applicable au blé pour ce qui regarde la nature du sol, le choix de la semence, la préparation du sol ; car il y a entre ces deux céréales une analogie semblable à celle qui existe entre le seigle et l'orge. Mais que le cultivateur se rappelle surtout les conclusions pratiques auxquelles les observations de M. Emile Dupont ont permis d'arriver.

1o. Semer le blé en avril s'il est possible si non attendre aux premiers jours de juin. 2o. Si le blé a été attaqué de la mouche l'année dernière, n'en pas semer

de nouveau dans le même champ ni même dans un voisinage trop rapproché.

30. Lorsque par le battage et le vanage on aura séparé des grains de blé les vers qui s'y tiennent attachés, ne manquer jamais de les faire brûler; car les balayer aux portes des granges, serait semer les champs de mouches pour l'année suivante.

40. Plus un champ est clair de mauvaises herbes, plus une semence est nette, moins on offre de retraite à la mouche et moins nombreuses sont les larves.

PLANTES SARCLÉES, BETTERAVES.— Cette récolte par les façons qu'elle exige nettoie le terrain de toutes les mauvaises herbes qui l'infestaient jusque-là; et fournit la ferme d'une ressource fourragère précieuse pour le bétail. Le sol doit être labouré profondément à l'automne on ne devra pas toutefois amener à la surface un sous-sol de mauvaise nature. Au printemps on donnera un labour en travers à la profondeur du labour d'automne de manière à mêler bien toute la couche arable et l'amener à une composition homogène. Plus tard on donnera deux hersages à deux dents dont le premier dans le sens du labour le second perpendiculairement de manière à bien nettoyer le sol de toutes les mauvaises herbes qu'il peut contenir. Un coup d'extirpateur amènera à la surface ce qui aurait pu échapper aux dents de la herse. Si le sol a besoin de chaux c'est le moment de l'appliquer et l'enfouir par un léger labour, puis laisser reposer le tout jusqu'à ce que le moment de semer soit arrivé. Le plus tôt le chaulage aura lieu et le mieux cette opération sera exécutée, car on peut craindre la causticité de la chaux sur les semences de betterave à enfouir trop tôt après son application. Ce sont là les façons qu'exige un sol déjà bien cultivé; mais si la betterave doit être semée sur un terrain infesté de mauvaises herbes il faut plus de soins. Dès l'automne on aura labouré, hersé, scarifié en un mot préparé le sol en le nettoyant de ses mauvaises herbes. Le printemps on multipliera les hersages, roulages, de manière à obtenir une pulvérisation parfaite et ces façons profiteront mieux à la récolte que toutes les façons d'entretien données pendant sa végétation.

PRÉPARATION DES BILLONS.— Les betteraves doivent être semées sur billons ou à plat, ici nous conseillerons toujours le semis sur billon, car c'est le mode de culture qui se prête le mieux au peu de profondeur de notre sol actif et à la faible quantité d'engrais dont nous pouvons disposer, deux circonstances qui veulent que le sol et l'engrais soient amoncelés directement sous la betterave, ainsi qu'il arrive avec la culture en billons. Ces billons ne sont autres que de petites planches, de deux pieds de largeur, formées de deux coups de charrues; on conçoit que les raies qui séparent ces sillons se trouvent ainsi espacées entr'elles de deux pieds. Cette première opération terminée, suit l'application des fumiers; pour cela un tombereau avance trainé par un cheval qui marche dans une raie, tandis que les roues se logent dans les deux raies voisines. Un homme placé dans le tombereau et armé d'une fourche, emplit d'un fumier bien décomposé la raie du milieu pendant que le cheval avance d'un pas lent et régulier. Cette seconde opération terminée, l'enfouissement du fumier a lieu au moyen de la charrue qui sépare par moitié les sillons déjà faits, de manière à former un sillon là où étaient la raie et à laisser une raie là où était le sillon. Dès cet instant il ne reste plus de travail que le semis, qui se pratique à l'aide d'instruments spéciaux, mais plus généralement chez nous à la main. La semence aura trempé au moins 24 heures dan

l'eau et sera placée de distance en distance, soit un pied, sur le sommet du billon et recouvert d'un pouce de terre à peu près. La germination aura lieu au bout de 3 à 4 jours et les façons d'entretien feront le reste. Le procédé est absolument le même pour toutes les plantes sarclées, navets, carottes, panais, etc. Pour la patate elle peut être placée directement sur le fumier, et enfouie par le même coup de charrue qui forme le dernier billonnage.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de faire de la betterave, c'est là croyons-nous la seule base solide d'une bonne agriculture dans notre pays. Nous avons établi déjà * que les produits de laiterie étaient pour les raisons de culture, de débouchés, de climat et de capitaux les seuls économiquement possibles, pour nos cultivateurs. Or la betterave est certainement de toutes les plantes fourragères celle qui augmentera les produits en lait de la manière la plus notable. Nous ne pouvons que déplorer sincèrement l'apathie de nos cultivateurs qui négligent cette culture, dont les effets immédiats sont: d'abord un magnifique produit en lait pendant tout l'hiver sans consommation de foin, au printemps, des animaux en excellente condition, prêts à bien profiter du pâturage et enfin un immense tas de bon fumier qui enrichira le fonds. Telles sont les résultats auxquels devraient tendre tous les efforts des Sociétés d'Agriculture dont le but est de pousser à ce qui doit être et non pas de primer ce qui est. Malheureusement il est trop peu d'hommes dans nos campagnes qui sachent bien, je ne dirai pas ce qui doit être, mais même ce qui est. Sur quelles bases s'appuient-ils dans l'appréciation de tel ou tel animal, pour telle service, pour tel aptitude? Dans l'appréciation de tel instrument, de tel système de culture? La pratique peut-être; cette toute puissante pratique qui s'insurge avec tant de chaleur contre tout ce qui est science et trop souvent tranche les questions les plus difficiles, avec toute l'assurance du non-savoir, sans même douter, car elle ne raisonne pas. Que dirait-on d'un arracheur de dents, d'un hableur de village, ou d'un sacristain exalté dont les prétentions n'iraient rien moins qu'à imposer leurs opinions sur les questions les plus délicates de la science médicale, du droit, ou de la théologie? Médecins, légistes et théologiens se leveraient comme un seul homme pour protester contre cette usurpation des droits de la science par le charlantisme. Ils crieraient bien haut que le fait seul d'avoir cassé quelques machoires, plaidé devant quelque juge de paix, ou décoré quelques chapelles, ne constitue pas à lui seul un brevet de science en droit, en médecine ou en théologie; et personne de se recrier. Mais s'agit-il de science agricole, c'est-à-dire de physiologie animale ou végétale, appliquée soit à l'éducation du bétail, soit à la production des récoltes, de chimie ou de physique appliquées soit aux transformations que subissent les engrais dans l'alimentation des végétaux, soit à l'action des agents atmosphériques sur les molécules terreuses, de mécanique appliquée à la construction des instruments aratoires; oh! alors la science est infuse pour tous et les opinions sur les questions les plus difficiles, se comptent à poids égal. N'est-ce pas en agissant ainsi, vouloir maintenir l'infériorité relative de l'agriculture comme science? Et si la science elle-même est sans considération que peut-on espérer pour le métier? Il y a là

(*) Voir nos Comptes-Rendu de l'Exposition Provinciale Agricole.

matière à bien des réflexions pour ces praticiens quant même, dont les vues étroites ne sauraient distinguer dans la science agricole une aristocratie offerte à toutes les classes, pour prix de leur travail et de leur énergie. Le grand niveau social aujourd'hui c'est l'instruction, et tant que ces hommes aveugles se refuseront à son influence, le cultivateur demeurera ce qu'il est, c'est-à-dire trop souvent le marchepied sur lequel s'élèvent des ambitions d'une nullité certaine pour le bien public, lorsqu'elles ne lui sont pas pernicieuses.

Dès notre début dans ce journal nous avons compris l'espèce de défaveur dans laquelle était tombée la science agricole et depuis cet instant nous nous sommes efforcés de renverser un préjugé dont l'existence ne laisse rien à faire. Si nous avons été assez heureux pour rencontrer l'approbation de plus d'un homme de sens, il nous fait peine d'entendre encore des plaintes de ce que notre journal est trop savant. Un pareil avancé justifie à lui seul tout ce que nous saurions dire. Trop de science nous dit-on . . . et pourtant nous nous sommes bien gardés de toute discussion vraiment scientifique ; toujours nous nous sommes bornés à l'avancé des principes les plus élémentaires. Quel contre sens déplorable ! Quoi, messieurs les praticiens, vous voulez imposer votre opinion sur les problèmes que toute la science agricole a peine à résoudre, et vous ne pouvez déchiffrer les grosses lettres de cette science. Evidemment la position n'est pas tenable.

Pour nous, nous croirions manquer à notre devoir en deviant d'une seule ligne de la conduite que nous nous sommes tracée. Nous avons toujours eu répugnance à parler pratique à des hommes pratiques. Mais ce sur lequel nous avons insisté et insisterons encore, c'est le pourquoi de chaque opération, les principes sur lesquels doit s'appuyer la pratique. Ces principes sont immuables mais leur application doit varier avec les circonstances locales et c'est au cultivateur seul qu'appartient cette tâche.

Dans notre dernier numéro nous émettions notre opinion sur le "CHOIX D'UN SYSTEME D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE" et comme toujours nous insistions sur la nécessité d'un enseignement complet. En effet, faut-il former des hommes capables de concevoir et de combiner un plan d'exploitation, puis de le réaliser par une organisation et une alimentation habiles ? Ou bien, faut-il seulement dresser des agents subalternes actifs et intelligents, les rompre à tous les procédés, à toutes les manœuvres de l'agriculture perfectionnée, et les habituer à suivre avec docilité l'impulsion qui pourrait leur être donnée ?

Une école qui doit exercer suffisamment ses élèves pour les rendre habiles dans l'exécution manuelle, qui doit les admettre avec l'instruction très bornée qui est l'ordinaire apanage d'hommes résignés à une position aussi secondaire, ne peut agir que sur un très petit nombre de sujets. La tâche est d'autant plus difficile que les procédés qui conviennent parfaitement à une localité peuvent être défectueux dans un autre ; et, comme il est difficile que l'école puisse prévoir les circonstances si diverses dans lesquelles ses élèves pourront se trouver, elle devra varier à l'infini l'enseignement de ses pratiques.

L'expérience a prouvé que quelqu'habiles que puissent être les agents subalternes, leur intervention est rarement heureuse ; ils voient souvent leurs efforts paralysés par la résistance ou le manque de confiance du propriétaire. Quelques

fois ces agents subalternes rencontrent des propriétaires qui ont de l'indulgence, du laisser aller ; alors c'est l'agent subalterne qui domine, souvent abuse, et entraîne quelques fois le propriétaire à des pertes ruineuses. Il faut se défier beaucoup de ce demi-savoir, fruit de l'observation de quelques faits propres à telle ou telle localité, exercé dans des conditions spéciales, il peut, dans toutes autres, avoir souvent de déplorables résultats. Que de propriétaires n'ont déjà pas vu se consommer leur ruine par l'application inintelligente des méthodes et des instruments les plus perfectionnés ?

Ce qu'il faut à l'industrie agricole, ce sont des hommes qui connaissent à fond ses ressources et ses conditions d'existence ; qui aient suffisamment étudié ses rapports avec la richesse, les populations, le commerce, les manufactures, pour pouvoir l'exercer judicieusement dans toutes les localités ; des hommes enfin qui joignent à la science économique, une connaissance approfondie de tous les détails techniques du métier, propres à leur faire prévoir et surmonter toutes les difficultés de la pratique. Ces hommes non seulement seront capables de choisir les méthodes qui conviennent à une position spéciale, et de les faire appliquer, mais encore de former les maîtres valets qui leur seront nécessaires ; leur enseignement se restreignant aux opérations utiles à l'établissement, les élèves y atteindront beaucoup plus vite la perfection désirable. Chacune des exploitations ainsi constituées, se trouvera donc placée dans les circonstances les plus favorables, puisque l'impulsion sera transmise, sans efforts ni résistance, du moteur aux rouages secondaires. Chaque chef pourra former ainsi ses agents : et les fruits que le pays retirera d'une semblable instruction agricole s'accroîtraient dans une énorme progression.

Ne perdons pas de vue que l'agriculture a grand besoin de capitaux. Le plus sûr moyen de le faire affluer sur le sol est bien certainement de porter la lumière et la confiance dans l'esprit de ceux qui possèdent ces capitaux. Or quels moyens d'influence peuvent appartenir à ces agents subalternes, d'une instruction incomplète ; d'une éducation à peine ébauchée ? La logique veut donc qu'on relègue au second rang d'utilité l'éducation agricole des agents secondaires ; il faut procéder à la formation de la tête avant de songer à celle des autres membres ; c'est donc à une école spéciale, qu'on doit donner la préférence ; à une école qui offre aux fils de propriétaires cet ensemble de connaissances qui doit les rendre aptes à administrer leurs domaines, à créer des exploitations, à former leurs agents, et à porter plus tard à la tribune législative ces lumières, cette expérience qui éclaireront et fécondent les discussions dans lesquels s'agitent les intérêts et les destinés du pays. — *La suite au prochain numéro.*

Depuis l'apparition de la mouche à blé on a eu recours à bien des moyens pour échapper à ses attaques, malheureusement jusqu'à ce jour, la pratique est restée sans défense contre ce fléau de nos campagnes. Un de nos meilleurs cultivateurs pratiques nous disait à ce sujet qu'après de nombreuses expériences faites à toutes les époques, il avait du cesser tout à fait la culture du blé. Pour lui il n'y avait qu'un moyen d'arrêter le mal, d'abord de défendre strictement sa culture là où le mal était évidemment établi, et là où il y aurait doute de permettre la culture à condition que le grain serait visité par des inspecteurs nommé à cet effet par les

différentes sociétés d'agriculture, et chaque fois que le grain sur pied serait reconnu attaqué, de faire faucher et brûler, on serait bien sûr alors d'éviter la propagation du mal.

La maison Renaud croit pouvoir remédier partiellement au mal en important deux variétés de blé dont l'une hâtive (de trois mois) vient du nord de la France et l'autre de la mer noire. Le prochain vapeur nous dit Mr. Renaud importera 500 minots de blé de semence de la première variété, et plus tard arrivent également par la ligne transatlantique canadienne 3.000 minots de la seconde variété. Ces blés seront distribués par tout le pays au prix de revient et si la récolte de l'année justifie les expériences de la maison Renaud, celle-ci importera l'an prochain 50,000 à 100,000 minots de la variété reconnue la meilleure. Nous ne pouvons que louer beaucoup notre entreprenant compatriote de l'initiative qu'il a prise dans cette occasion.

Au reste il est plus d'un canadien auquel l'agriculture est redevable de ses progrès. M. W. Evans, fils de l'ex-secrétaire de la Chambre d'Agriculture, mérite vraiment du pays par la facilité qu'il procure à nos cultivateurs de se pourvoir à ses magasins du marché Ste. Anne non-seulement de toutes les variétés de graines cultivées, mais des engrais les plus réputés, et des instruments les mieux choisis de fabrique Anglaise, Américaine ou Canadienne. C'est le seul établissement exclusivement agricole, créé dans notre pays, et à ce titre, M. Evans mériterait déjà le patronage de notre public agricole, si la qualité de ses produits, autant que les bas prix auxquels il les livre ne le faisaient déjà avantageusement connaître.

Nous apprenons avec plaisir l'établissement d'une nouvelle fabrique d'instruments aratoires dont le nom seul est une garantie de succès. M. Wm. Rodden propriétaire de l'importante fonderie de Montréal, nous a prié de lui faire un choix d'instruments aratoires, devant lui servir de modèle pour sa collection. Cette demande était trop flatteuse pour nous, et trop féconde en résultats immenses pour notre agriculture, nous n'avons pas hésité un moment. Nous lui avons d'abord procuré un modèle de motteur, "brise mottes" tel que nous l'avons décrit dans notre compte-rendu du concours dernier, page 70, et que nous avons importé de France. Cet instrument a mérité au concours UNIVERSEL de Paris une grande médaille d'or. De plus nous avons choisi une charrue américaine, dont la construction rencontrait tous les points désirables dans un bon instrument, et que son essai de trois mois de labours nous permet de recommander. Il en sera de même des autres instruments dont nous ferons bientôt choix.

Les travaux des champs qui, dans quelques localités étaient déjà commencés aux premiers jours d'avril, ont pris toute leur activité le 18 du mois. On peut être satisfait de labourer déjà, et nous pouvons espérer d'avoir cette année tout le temps voulu pour mener à bien les ensemencements, non seulement des céréales, mais encore des plantes sarclées.

J. PERRAULT.

REVUE DES PUBLICATIONS LOCALES.

RAPPORT

DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST HYACINTHE POUR L'ANNÉE 1858 SOUMIS ET APPROUVÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 JANVIER 1859.—(Suite et fin.)

Qu'on comprenne donc qu'on ne fait pas assez usage de la charrue pour les pommes de terre, maïs, betteraves. Toujours pour ces cultures la pioche remplace la charrue en pure perte de temps et d'argent.

Et la houe à cheval si utile pour détruire les mauvaises herbes et ameublir la terre autour des légumes? Et l'extirpateur, le scarificateur, le rouleau, tous instruments utiles que nos cultivateurs industriels peuvent confectonner, se trouvent ils sur beaucoup de fermes?—A peine en voit-on quelques uns... Il faut donc de plus adopter l'usage de ces derniers instruments, et nous en aurons fini avec le sixième défaut trouvé dans notre culture.

Voilà, messieurs, quelques unes des remarques principales qu'on peut faire sur les six défauts que trouvait en 1850 le comité nommé par notre assemblée législative pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada et des moyens de l'améliorer.

Maintenant ajoutons de plus quelques considérations qui se rattachent d'une manière importante à notre condition agricole.

On ne peut pas beaucoup parler de culture, sans prêter attention aux labours..

C'est au moyen de bons labours qu'on peut améliorer le sol; le labour mal exécuté tend à produire la pauvreté. Aussi, est-il bien important pour le cultivateur de bien considérer la nature du sol avant de déterminer l'épaisseur et la largeur à donner à la bande de terre. Cependant les labours profonds qui sont les plus recommandables sont bons sur presque tous les sols.

Avec la culture de la jachère sarclée, la pratique des labours profonds peut s'adopter à mesure qu'on avancera dans la rotation établie.

Parler à nos cultivateurs de labours profonds ou de labours sous sol c'est les révolter : mieux est pour la plupart d'effleurer le sol avec la charrue à une profondeur de quatre pouces au plus, donnant à la dimension de leurs planches une coupe de près de cinq pieds de largeur.

Cependant une planche bien formée de sept à huit pieds n'est pas trop large pour un terrain humide dont les égoûts seront entretenus ; ailleurs elle peut être de neuf à dix pieds et plus aussi. Les concours de labour ne peuvent remédier que bien peu à cet état de chose : ils doivent faire du bien sous d'autres rapports, mais, pour qu'ils aient le bon effet voulu, il faudrait avant tout répandre des notions sur les sols et le genre de labour qui leur convient.

En attendant contentons-nous de moins, et nous pourrons trouver dans ces concours un bon résultat.

Nous en avons eu un exemple lors du concours de labour de cette société en autonome dernier, dans ce comté. onze concurrents étaient en lice ; qu'elle appréciation a-t-on faite alors du travail accompli ? — N'a-t-on pas su remarquer que les labours primés était ceux dont le premier sillon était bien tracé et flanqué par d'autres formés en ligne droite, régulière et ayant la même largeur et la même profondeur.—N'était-il pas évident que le meilleur travail avait été exécuté par les chevaux conduits à pas lents ; et ne fallait-il pas reconnaître que le mauvais labour était fait avec des chevaux conduits trop rapidement—mal très commun en Canada.

Est venue ensuite l'appréciation des bons chevaux de travail dont le concours avait lieu en cette occasion comme étant la plus propice à montrer les qualités des concurrents à primer.

Tout cela n'avait pas lieu sans qu'il fut fait un examen scrutateur des meilleures charrues sur le champ : et il paraît être résulté un choix unanime sur une charrue dans la forme écossaise, ayant la perche et les manchons en bois. On admirait autant la légèreté de cet instrument, que le travail facile auquel elle se prêtait si avantageusement. Aussi, des fabricants s'en sont ils emparés immédiatement pour en répandre de semblables.

Après un bon labour, et avec un terrain bien préparé ne faut-il pas aussi choisir le meilleur grain de semence ?

Choisir et changer la semence en l'important de temps à autres d'un pays à un autre, et même d'une localité à une autre fera un bien immense à la production des grains ; mais il faut lui donner un bon sol. L'expérience de plusieurs botanistes nous montre de quelle dégénérescence ils sont susceptibles une fois négligés.

Gérade écrivait en 1632 : "J'ai la preuve de la transmutation des espèces ; c'est un épi de blé blanc, très beau au milieu duquel on trouve trois ou quatre grains d'avoine parfaitement conformés." Plus tard, dit un autre auteur, Bonnet fit voir à Duhamel un chaume qui portait à la fois un épi de froment sur une de ses articulations et un épi d'ivraie sur l'autre."

Les journaux savants de l'Allemagne et de l'Angleterre, dit le même auteur, ont cité plusieurs exemples d'avoine transformée en seigle. Raspail assure "qu'en semant le blé le plus beau sur des terrains infertiles, il l'a souvent vu se dégrader et prendre les formes sauvages du chien-dent ou de quelqu'autre de ses congénères. "Le blé, dit-il, le plus annobli par la culture ne tarde pas à s'abâtardir dès que l'homme l'abandonne à ses tendances spéciales, et qui sait dans le corps de quel gramen foulé aux pieds, l'âme de cet enfant déchu de la culture peut passer ainsi sous la baguette magique de la transformation."

Il faut donc pour obtenir le bon grain, non-seulement un bon grain mais aussi lui donner un bon lit dans le champ : l'un est nécessaire à l'autre pour qu'il en résulte du bon.

Ne laissons pas le domaine que nous venons de parcourir sans voir la laiterie !

Qu'en dirons-nous ?... Nous trouvons peu de lait, point de fromage et pas de bon beurre.

Il est vrai que la première condition voulue est celle de la bonne nourriture des vaches, pour avoir une bonne quantité de lait et qu'il soit riche.

Le terrain dans tout ce comté, présentant généralement une surface plane plutôt qu'accidentée, est peu propre à la nourriture des grands troupeaux. Mais outre cela, quoique les troupeaux soient peu nombreux, la condition de nos pâturages n'offre pas assez de nourriture pour que nos vaches donnent beaucoup de lait. Avec ce peu de lait cependant le beurre pourrait-être meilleur qu'il ne l'est généralement dans ce comté. Presque toujours il manque à la bonne confection de ce beurre d'avoir été bien égouté, bien battu, bien lavé. Avant tout il faut de bons pâturages, bien traiter les vaches, puis en remplissant les conditions ci-dessus mentionnées, on aura du bon beurre.

Nos cultivateurs devraient comprendre combien est importante l'exploitation de cette branche d'industrie, et savoir en retirer plus de profit.

Ils ont meilleur succès avec les animaux de la basse cour. Cette industrie prend de jour en jour une importance que semblent ne pas perdre de vue les femmes canadiennes.

Un peu plus de soin dans la préparation des volailles pour le marché, et elles trouveront un débit plus profitable.

Il n'a rien été dit du chanvre si propre à la confection des cordages ; rien de

lin si précieux pour les filatures, les huiles, l'alimentation des animaux et même pour le soulagement des maux de l'humanité. C'est qu'il faut avant tout améliorer le sol et ne pas lui imposer une culture épuisante comme le chanvre, le lin, tant que nos champs ne seront pas dans une meilleure condition.

Puisse ce résultat être bientôt obtenu, et nous pourrions alors nous écrier; "cultivons le lin !"

Et si l'esprit d'entreprise sait profiter judicieusement de l'avantage des pouvoirs d'eau de St. Hyacinthe pour y créer soit une filature, soit une fabrique d'huile (ou les deux ensemble) nous nous écrierons encore plus : "cultivons le lin," cultivons le lin !

En parlant de ce qui manque au pays, nous devons être tout naturellement portés à conserver ce qu'il possède d'avantageux. Cependant il n'en est certes pas ainsi de nos forêts.

Si l'on jugeait de la fortune de nos cultivateurs par le dépouillement des forêts et la destruction des arbres, il faudrait dire qu'ils sont tous dans l'aisance.

Cet état de dévastation existe, mais pour indiquer dans la fortune de nos cultivateurs plutôt un vide qu'un surplus de richesse.

Nos forêts ont été et sont encore hachées sans précaution ; nos champs se sont vus dépouillés de leur dernier arbre, et combien de champs n'en possèdent pas un pour abriter les animaux contre l'ardeur du soleil.

Aussi est-il nécessaire aujourd'hui, non-seulement de bien entretenir l'ancienne forêt, mais il en faut créer de nouvelles d'année en année par la transplantation d'un grand nombre de jeunes arbres. Cela est de la plus stricte nécessité.

Embellissons nos demeures par des transplantations d'arbres autour des maisons et près des chemins. Non-seulement ces plantations seront un sujet de jouissance, mais elle seront encore un objet de prix en augmentant la valeur de la propriété.

Terminons nos observations en remarquant que malgré tout, nous avons lieu de nous réjouir d'être aussi bien entrés dans la voie du progrès.

L'exposition des animaux, produits agricoles et objets d'industrie, qui a eu lieu l'automne dernier, en a fourni une preuve satisfaisante.

Devons-nous attribuer ce progrès à l'existence des sociétés d'agriculture ? Oui, pour une très grande part.

Il reste encore pour ces sociétés un moyen de faire du bien ; c'est de répandre, par des publications fréquentes, les renseignements les plus nécessaires sur l'agriculture ; puis les expositions venant ensuite annuellement nous feraient voir quel profit aurait été retiré de ces renseignements.

L'éducation qui se répand aujourd'hui si heureusement, tend à faciliter l'exécution de ce projet ; et *l'Agriculteur*, journal publié sous les auspices de la Chambre d'Agriculture, fait déjà beaucoup de bien dans ce sens.

Ne disons pas notre dernier mot des sociétés d'agriculture, sans mentionner l'innovation avantageuse dont notre société se réjouit en voyant le bon résultat d'un plan adopté pour maintenir son existence.

Qui ne sait combien il est difficile d'organiser une assemblée nombreuse lorsqu'il s'agit de procéder à l'élection annuelle des officiers de la société.

Et il n'est pas moins difficile d'obtenir pour l'époque de cette élection, le montant de £20, et le nombre de quarante membres, tel que déterminé par le statut.

Comment expliquer cette négligence dans notre comté où la recette de la société est toujours considérable,—cette année même elle était de plus £336.

Il fallait donc prendre un moyen pour obvier à tout inconvénient. Cette société a donc décidé que de tous les prix accordés, pas un ne serait de moins de cinq chelings, montant de la souscription de chaque membre, et que sur le mon-

tant reçu en prix par un membre de la société cinq chelins seraient retenus pour sa souscription pour l'année suivante.

Ce moyen a parfaitement réussi, assurant à la société son organisation pour une autre année, en lui fournissant un montant au-delà de celui exigé par la loi, en lui donnant près de cent membres pour l'époque des élections.

Il avait aussi été question de tirer parti d'un autre moyen pour que cette assemblée générale annuelle tenue pour l'élection des officiers fut nombreuse ; c'était de déclarer que les prix accordés durant l'année, ne seraient payables qu'à l'issue de cette réunion. Or l'on sait que pour recevoir de l'argent les concours sont assez nombreux.

Espérons pour le bien de la société, que ce moyen sera adopté une autre année ; en retardant ainsi de quelques mois, le paiement des primes, la société y trouvera son intérêt sur le capital en caisse ; et les membres n'en souffriront pas à attendre un peu plus longtemps pour recevoir quelques piastres.

En somme, nous avons raison d'être satisfaits des progrès déjà obtenus, quoique cependant il nous reste encore une tâche immense à remplir dans le champ d'améliorations que présente notre agriculture.

L'agriculture du Canada se trouve aujourd'hui plus en position d'améliorer la culture de ses champs : l'écoulement facile de nos produits, les prix élevés qu'ils rencontrent, le commerce florissant du Canada et le nombre croissant de nos chemins de fer ont produit un heureux changement dans la fortune de nos cultivateurs. D'un état de gêne, ils ont passé dans l'aisance, et un trop grand nombre dans le luxe, sans considérer que le confort du nécessaire leur convenait mieux qu'une aisance commandant le superflu.

Que nos cultivateurs limitent donc leurs dépenses au stricte nécessaire, réservant pour les années difficiles le surplus des capitaux qu'ils auront en main !

Détournons donc le malheur par de sages précautions ! Les économies que la sagesse commande ne sont-elles pas infiniment plus agréables que le plaisir de la dissipation, qui entraîne les fortunes et les fortunés dans le gouffre du malheur.

Déjà malheureusement le pays a trop subi la punition d'une telle faute.

Oh ! le beau temps où les greniers du Canada étaient encombrés chaque année par des quantités immenses de grains ! La fortune comblait alors nos cultivateurs de ses plus grandes faveurs.

Qu'on se rappelle seulement quelles quantités de grains s'exportaient des bords de la rivière Richelieu ! Comment s'est maintenu cet état de choses ?... L'histoire des vingt-cinq dernières années nous le montre trop malheureusement.

La dissipation et le luxe ont produit la ruine où séjournait la fortune,—cette fortune qui bien sauvegardée, eût été pour ce pays une source de prospérité si grande,—cette fortune qui bien apprécié nous eût fait traverser les années de malheur sans trop déplorer le mal qui pesait sur le pays.—cette fortune qui suffisamment conservée eût pu donner l'essor à des exploitations industrielles considérables et productives d'une richesse immense pour le Canada.

Ne donnons donc plus lieu au même malheur par les mêmes causes ! Espérons que cet abus ne sera pas compté parmi les réformes que requiert le pays.

L'éducation, dont grâce à l'encouragement de notre législature, on voit répandre les bienfaits de plus en plus, occupe par la lecture les heures de loisir que le plus souvent on accordait à la dissipation. Oh ! heureuse innovation que celle-là pour nos cultivateurs, car c'est au moyen de l'éducation seule, qu'ils sauront apprécier l'excellence de leur position dans le monde.

L'agriculteur en tous lieux exerce une industrie très importante ; l'art difficile qu'il exécute lui fait accomplir une œuvre d'autant plus belle qu'elle produit le soutien de la vie et demande un rare jugement et une grande capacité dans l'accomplissement des travaux qu'elle prescrit.

Certes la profession du cultivateur est grande et noble, et combien importante

doit-elle paraître à nos yeux en Canada, où l'agriculture est la source principale de la prospérité !

Travaillons donc pour améliorer la condition agricole du Canada ! Combien grande est cette tâche qui une fois accomplie fera dire de nos cultivateurs qu'ils ont rendu ce pays un des plus beaux du monde.

Avec l'esprit éminemment progressif du siècle où nous vivons, il y a encore lieu d'espérer l'accomplissement de cette grande œuvre.

L. DELORME,
Président.

ECONOMIE RURALE.

DU SUCCÈS OU DES REVERS DANS LES AMÉLIORATIONS AGRICOLES.

Condition Morales.—Application ; résidence à la campagne ; mœurs rurales.

Je n'ai pas encore parlé de la condition morale la plus essentielle peut-être au succès d'une entreprise agricole. Je veux dire *l'application*, ou la ferme détermination de l'homme qui la dirige, à consacrer ses soins et son temps à en ordonner et surveiller tous les détails. Ce n'est pas trop d'un homme tout entier pour l'agriculture ; et ce serait en vain que l'on se flatterait du succès, en lui consacrant quelques instans dérobés à d'autres occupations, ou interrompus par des distractions d'affaire ou de plaisir. L'homme qui ne veut faire de l'agriculture qu'un délassement, doit bien calculer du moins que, si dans les circonstances les plus favorables, il n'y éprouve pas de grandes pertes, il ne pourra jamais y trouver les bénéfices qu'il aurait pu en espérer au moyen d'une constante application.

Au nombre des circonstances de l'application, il faut compter en première ligne *la résidence*. C'est pendant tout le cours de l'année que la présence d'un agriculteur à la tête de son entreprise est d'une nécessité absolue. Sans doute, lorsqu'après un assez grand nombre d'années de soins, de tâtonnements et de recherches, un homme est parvenu à amener son affaire au point que les mécaniciens appellent le *mouvement uniforme*, lorsque la machine n'a plus besoin que de recevoir une impulsion déterminée, pour persévérer dans une marche à laquelle il n'y a plus rien à changer, parce que l'expérience a prononcé sur la régularité de tous les détails, lorsque l'agriculteur a lui-même terminé son apprentissage de pratique, de manière à pouvoir juger même de loin les difficultés accidentelles que les circonstances peuvent faire naître, il est possible à la rigueur qu'il dirige son exploitation au moyen d'un agent dévoué et intelligent, et sans une présence continuelle sur les lieux ; mais dans ce cas même il est presque impossible que les bénéfices ne soient pas diminués par cette circonstance, parce qu'il est une multitude de cas où il est indispensable de prendre une détermination prompte et où l'inspection des objets peut seule la motiver avec certitude. Tant que les choses ne sont pas parvenues au point que je viens d'indiquer, tant sous le rapport de l'expérience pratique de l'agriculteur que sous celui de la marche de l'exploitation, ce serait se flatter d'une chimère que de croire à la possibilité de diriger la culture d'une ferme, sans y fixer sa résidence pour toute l'année.

Lorsqu'un habitant des villes fait un séjour à la campagne, la difficulté qui domine particulièrement ses pensées, c'est de voir comment il emploiera ses soi-

rées ; mais l'homme qui sait vivre hors des villes, n'éprouve guère cet embarras les soirées ne lui sont pas à charge, car il n'en a pas ; mais en revanche, il a de charmantes matinées, parce qu'il se couche et se lève de bonne heure ; et si dans les journées les plus courtes de l'hiver, une couple d'heures de nuit précédent le souper qu'il prend immédiatement avant d'aller se livrer au repos, il trouve cet espace bien court, parce que dans le nombre des occupations qui ont de l'attrait pour lui, il en est toujours de sédentaires, bien plus qu'il ne faut, pour occuper quelques heures de la journée ; et s'il a autrefois habité les villes, il ne lui arrivera certes jamais d'en regretter ni les longues et bruyantes soirées, ni les parties de jeu, les spectacles ou les fêtes qui les occupent. Il est chasseur, agriculteur, ou planteur, car à la campagne, malheur à qui ne sait pas se faire une occupation qui l'intéresse. Au retour de ses courses du matin, il ne tarde guère à sentir qu'il s'est déjà écoulé long-temps depuis le déjeuner qu'il a pris avant de sortir ; il dîne à midi, et il trouve bien rarement qu'il soit encore trop tôt ; ayant pris son repas en même temps que ses valets et ses ouvriers, aucune heure de la journée n'est morte pour la surveillance des travaux qu'il fait exécuter. Lorsqu'il revient des champs avec les gros souliers ferrés qui sont sa chaussure favorite parce qu'elle est la plus commode à la campagne, dès que les pieds s'y sont habitués, il entre chez lui librement et sans crainte et y amène ses amis crottés comme lui, parce qu'il n'y trouve pas des parquets cirés que la maîtresse de la maison tremble de voir salir, et sur lesquels l'homme qui a le malheur de porter des clous sous ses semelles, est aussi gêné que l'est avec des souliers de ville, celui qui veut traverser les guérets ou les chemins boueux ou pierreux de la campagne. Ses vêtemens sont ceux qui lui conviennent le mieux pour ses occupations de tous les jours, et il visite ses voisins vêtus comme il se trouve, parce qu'une vaine étiquette ne vient point se mêler à ses relations amicales ; il vit heureux, parce qu'autour de lui, tout est en harmonie avec les circonstances dans lesquelles il se trouve placé chaque jour. Les mœurs rurales, telles que je viens de les décrire, étaient celles de nos pères, et ce n'était ni le hazard ni le caprice qui les avaient faites, mais elles résultaient de la nature même des choses. Dans la migration des propriétaires vers les villes, ils y portèrent d'abord ces mœurs, spécialement en ce qui regarde la distribution des journées par les repas, qui en forment la division naturelle ; on ne tarda pas de s'apercevoir que dans la vie urbaine, une autre distribution du temps était beaucoup plus commode et plus approprié aux besoins des affaires et aux jouissances des individus ; mais comme rien n'est changé dans les éléments de la vie rurale qui sont à-peu-près les mêmes dans tous les temps, il faudra bien que ceux qui veulent vivre heureux dans cette position, reviennent à des habitudes conformes à toutes les circonstances qui les entourent. En effet le séjour de la campagne entraîne pour ceux qui ne savent pas y conformer leurs habitudes, tant de gêne et de contrainte de tous les instans, que l'on ne doit pas être surpris qu'il existe toujours chez eux une tendance à se rapprocher des lieux où les circonstances sociales seront en harmonie avec les habitudes qu'ils ont contractées ; et je ne crains pas d'affirmer que nul ne saura apprécier les douceurs de la vie de la campagne, s'il n'a pas le courage de rompre franchement, et sans concession, avec les habitudes créées par les mœurs urbaines.

Il est facile de prévoir que, sous l'empire de nos nouvelles institutions, la vie rurale reprendra ses droits à la considération, dans la classe des propriétaires aisés : du moment que les populations ont aussi des places ou des faveurs à décrocher, on sera plus disposé à se rapprocher d'elles ; d'ailleurs, nous touchons sans doute aux temps où les emplois salariés de l'état qui fixent tant de propriétaires dans les villes ne seront plus considérés comme un genre particulier de fortune, pour lequel tous les hommes des classes élevées de la société doivent abandonner les soins qu'ils pourraient apporter à leur propre patrimoine. On rencontre

peut-être encore aujourd'hui quelques familles où l'on refuse d'accorder une riche héritière à un prétendant, à moins qu'il ne soit pourvu d'une place ; mais ce préjugé s'éteint tous les jours et tous les hommes éclairés conçoivent très-bien aujourd'hui que le soin qu'un propriétaire apporte à l'amélioration de ses domaines, forme une occupation tout aussi honorable et souvent plus lucrative que des fonctions publiques salariées. Ce retour de l'opinion tendra certainement à déraciner ce préjugé si funeste à la vie rurale, qui attache une espèce de point d'honneur à imiter d'aussi près qu'on le peut, dans le séjour de la campagne, les habitudes et les mœurs de la vie urbaine. La nouvelle situation de la société est bien faite, d'un autre côté, pour écarter le principal motif de répugnance qui pourrait éloigner de la vie des champs les hommes dont l'intelligence a besoin de se tenir au niveau, de la population des villes, dans toutes les branches de connaissances, et de ne pas rester en arrière du mouvement intellectuel de la civilisation. Autrefois la vie de la campagne était une vie d'isolement et presque d'ignorance forcée ; aujourd'hui, au moyen de la rapidité des communications de tout genre, au moyen des publications qui se répandent chaque jour sur toute la surface du territoire, tout homme peut, du point le plus reculé, se tenir au niveau des lumières de l'époque, avec autant de facilité que celui qui habite la ville. S'il reste en arrière, un espace de quelques jours fera toute la différence.

Cependant on ne peut se dissimuler que le retour aux habitudes de la campagne serait parmi nous ; et il est facile de prévoir que le principal obstacle se trouvera dans l'éducation que reçoivent les femmes parmi les propriétaires qui jouissent de quelque aisance : cette éducation est encore la suite de la tendance qui a porté jusqu'ici cette classe de la société vers la résidence des villes ; si l'on habite encore la campagne, on forme du moins le désir de rendre sa fille digne de tenir une place dans la société des villes, parce qu'on croit lui faire monter aussi un degré de l'échelle sociale ; souvent l'éducation d'une jeune personne est un motif pour une famille, d'aller fixer sa résidence à la ville ; et si des circonstances s'y opposent, on la place dans un pensionnat où elle sera façonnée au ton de la bonne société, c'est-à-dire à toutes les habitudes urbaines : des talents agréables qui lui seront de la plus complète inutilité, dès qu'elle sera épouse et mère, même si sa résidence se trouve fixée à la ville, des goûts et des habitudes qui tendent à la détourner à jamais de la vie rurale, sont à-peu-près tout ce que recueille une jeune personne de son éducation, au lieu d'y avoir puisé les connaissances, les habitudes et les goûts qui pourraient lui faire trouver tant de charmes dans les soins de famille et de ménage qui doivent remplir toute la vie de l'épouse d'un propriétaire qui habite la campagne.

On trouve très-fréquemment chez les hommes, surtout lorsqu'ils ont dépassé l'âge de la jeunesse, une tendance à quitter l'habitation des villes pour se fixer à la campagne ; et dès qu'ils ont pu comparer la masse de jouissances que l'on peut espérer dans l'une et dans l'autre position, il est bien rare qu'ils soient disposés à regretter le séjour des villes ; peu d'entr'eux hésiteraient même à adopter franchement les mœurs et les habitudes auxquelles ils sentent bientôt qu'est attaché le bonheur de la vie rurale ; mais celui d'entr'eux qui serait disposé à le faire, trouve ordinairement une résistance presque invincible dans la répugnance de son épouse, de sa fille ou de sa mère. Une femme vertueuse consentira quelquefois avec plaisir à voir fixer à la campagne la résidence de sa famille ; mais dîner à midi, voir son mari en blouse, renoncer à ses parcs cirés, admettre à sa table des voisins dans le costume des champs, ce sont là des choses dont la seule idée ferait glacer tout son sang dans ses veines. Un changement radical dans le système de l'éducation des femmes est donc une des principales conditions du retour des propriétaires vers les habitudes de la vie rurale ; mais ce changement ne se fera pas longtemps attendre, lorsque les hommes tournant leurs vues vers ce nouvel avenir, placeront au premier rang, parmi les motifs qui les déterminent dans

le choix d'une épouse, une éducation solide propre à former une mère de famille, soigneuse des intérêts d'un ménage à la campagne et répandant des délices sur la vie intérieure de la maison, plutôt que cette éducation brillante dans laquelle on on dissimule à peine que l'on s'efforce de faire d'une jeune personne l'ornement des sociétés, bien plus que de la rendre propre à devenir le centre où viennent se resserrer tous les liens de famille.

DE DOMBASLE.

Fondateur et Directeur de L'institut Agricole de Roville.

ZOOTECHE.

LES VINGT RÈGLES DU COCHER.

On a souvent reproché aux Français de ne pas aimer les chevaux, de ne pas s'en occuper assez, et on leur oppose l'exemple des Anglais, amateurs passionnés de chevaux. Les Anglais n'ont pas de manéges ; mais, dit-on, ils apprennent à monter à cheval en même temps qu'à marcher. Ils apprennent aussi à conduire les chevaux attelés, et le véritable amateur ne doit pas seulement être un hardi cavalier, il doit être aussi un bon cocher.

Il y a à Londres un club spécial fondé par le prince de Galles, depuis Georges III. *Four in hand* (quatre dans la main, attelage à quatre chevaux), telle est la dénomination de ce club.

Avec les fonds de la Société, on entretient un certain nombre de diligences, destinées à exercer ou à faire briller le talent de ses membres. Une telle Société n'aurait chez nous aucun résultat utile : mais tous les éleveurs qui ont à vendre des chevaux d'attelage doivent être en état de les dresser, de les présenter à un concours et de les conduire eux-mêmes.

Aujourd'hui que l'agriculture a pris le rang qui lui appartient, et que partout on s'occupe activement de l'amélioration des races de chevaux, ce sont les cultivateurs qui doivent, avant tous les autres, se distinguer par l'amour des chevaux. Ils doivent savoir non-seulement monter à cheval, mais aussi conduire en guides une voiture attelé de deux ou quatre chevaux. Ce talent devient d'autant plus nécessaire aujourd'hui, qu'on cherche à introduire partout les courses au trot de chevaux attelés.

Voici les règles, je regrette de ne pouvoir dire quel en est l'auteur, qui, jointes à ce que j'ai déjà dit, apprendront à un cocher ce qui lui est le plus nécessaire de savoir :

1. Pour pouvoir bien conduire, il faut que les chevaux soient attelés très-court, c'est-à-dire que les traits et les chainettes soient toujours tendus. Les traits ne doivent avoir que la longueur suffisante pour que le palonnier ne puisse dans aucun cas toucher les jambes du cheval.

Les chevaux du fermier ne peuvent pas ordinairement être attelés aussi court. Il faut d'abord avoir égard à l'état des chemins ; ensuite, si l'on attelle de jeunes chevaux incomplètement dressés, ou des chevaux plus habituées à aller à la char-

rue qu'à la voiture, ils iront mieux si on leur laisse plus de liberté. Par la même raison, ils ne doivent pas être rênés très-court.

2. La rêne du dedans et celle du dehors doivent avoir la même longueur, de manière que les chevaux marchent droit, et que s'il se présente dans le chemin un obstacle, tel qu'un trou ou une grosse pierre, on puisse leur laisser assez de liberté pour qu'ils mettent entre eux cet obstacle.

“ Les uns veulent les chevaux fort écartés du timon par l'allongement des croisières, et de telle sorte que les croupes se rapprochent du timon pendant que les encolures s'en éloignent. Ce manège est mauvais pour les jeunes chevaux. Ceux qui les serrent par-devant, en les collant au timon par les épaules, entravent leur allure et tendent à les rendre inégaux dans leur marche. Je veux voir toujours deux chevaux exactement parallèles au timon (1).

3. Avant de partir, le cocher doit avoir ses chevaux dans la main ; il doit sentir la bouche de ses chevaux, de manière qu'en leur rendant il les détermine à partir tous deux en même temps.

4. Au départ, à un appel de la langue du cocher, les chevaux doivent vivement donner dans le collier. Mais si un cheval, qui d'ailleurs ne manque pas d'ardeur ne prend pas volontiers, il faut se garder de faire alors usage du fouet. La plupart des chevaux rétifs ne le sont devenus que parce qu'on les a ainsi maltraités étant attelés à la voiture, et avant qu'ils fussent encore en mouvement. Plus tard, lorsque les chevaux sont une fois en train, on peut leur apprendre à l'aide du fouet ce qu'exige d'eux l'appel de la langue.

5. Celui qui a le malheur d'avoir un cheval rétif ne doit pas espérer le réduire par la force. Il faut, au contraire, le flatter, lui donner de bonnes paroles, et attendre avec une patience inépuisable qu'il se décide à partir. S'il se présente un mauvais passage, une montée rapide, c'est là surtout qu'il faut être sur ses gardes, faire usage des rênes avec tact et enlever ses chevaux vigoureusement, de manière à ne pas rester arrêté.

6. Celui qui ne sait pas faire un bon usage du fouet ne sera jamais un bon cocher. *He is a good whip*, c'est un bon fouet, disent les Anglais, pour dire en un mot un bon cocher.

7. Lors même qu'on veut seulement faire sentir très-légalement le fouet à un cheval, on doit laisser tomber de toute sa longueur le fouet sur les côtes du côté extérieur.

Il y a cependant des chevaux d'une telle sensibilité, qu'on peut à peine leur faire sentir la mèche du fouet.

8. Il ne faut jamais surprendre et effrayer un cheval par des coups de fouet. Si un léger coup, appliqué comme on vient de le dire, ne suffit pas, on lui en donne d'autres qui se succèdent de plus en plus forts, jusqu'à ce qu'on ait déterminé une action suffisante. C'est ainsi qu'on lui inspire le respect pour le fouet.

Le fouet ne doit jamais frapper sur la croupe ni sur les fesses, ce qui pourrait déterminer le cheval à ruer.

9. Mieux le cocher a ses chevaux dans la main, et mieux il les conduit. Sa main doit être ferme comme un mur et élastique comme un ressort d'acier. Celui qui, avec cela, sait décider ses chevaux par l'action de la main, celui-là a tout ce qu'il faut pour devenir un bon cocher. Mais si ce talent lui manque, tantôt un cheval, tantôt l'autre poussera à droite ou à gauche l'avant-train de la voiture ;

(1) L. de Curnieu.

là où les ornières ne l'arrêteront pas, le train de derrière glissera d'un côté de la route à l'autre, et les chevaux auront double peine.

On ne doit jamais oublier que la main doit être *élastique*, et que rien n'est détestable comme les à-coup, les saccades, et surtout ces coups de bride qu'on voit trop souvent employer pour déterminer les chevaux à marcher. Ces coups de bride produisent de l'effet par la douleur qu'ils causent au cheval, mais ils lui gâtent la bouche, et souvent ils occasionnent des blessures graves. De même la main ne doit pas être dure ; une main légère est, au contraire, une qualité importante dans un cocher. La pression continue du mors sur les barres finit par les engourdir et leur faire perdre leur sensibilité.

10. Il est de règle que sur une route, comme dans un mauvais chemin, on doit suivre l'ornière. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on doit carteyer. La voiture qui suit l'ornière exige généralement moins de tirage, les chevaux marchent plus facilement et se fatiguent moins.

11. Comme c'est le poids à tirer, bien plus que la distance à parcourir, qui décide de la vitesse qu'on peut demander aux chevaux, le cocher doit de suite savoir qu'elle allure il peut prendre. Car il n'y a pas pour un cocher de plus grande honte que d'arriver plus lentement qu'il n'est parti.

12. Mais comme la nature du chemin, bien plus que le poids réel à tirer, détermine l'effort qu'ont à faire les chevaux, il ne faut pas vouloir soutenir toujours la même allure, il faut au contraire savoir la modifier à propos. Aussi longtemps que le cheval est sous le harnais, on doit, autant que possible, lui demander un déploiement régulier de ses forces. Or, l'effort à faire peut être pour lui aussi grand au pas qu'à une allure rapide : ce sont les difficultés que présente le chemin qui déterminent la force du tirage ; donc c'est l'allure que le cocher est libre de régler, qui doit être déterminé par la nature du chemin.

13. Le rapport qui existe entre la force de tirage et l'allure que comporte une bonne route unie, ou celle moins allongée sur un terrain inégal ; ce rapport ne peut être fixé par des chiffres et celui qui ne le sent pas naturellement n'arrivera pas par des chiffres à le connaître. Le cocher qui rend de suite toutes les rênes à ses chevaux n'acquerra jamais ce sentiment. Celui, au contraire, qui a ses chevaux dans la main, saura bientôt, avec un peu d'attention et d'expérience si ses chevaux soutiennent leur allure, s'ils peuvent l'allonger ou s'il convient de la ralentir.

14. Ce sentiment des rênes dans la main communique au cocher celui de la résistance de la voiture, et lui indique comment il doit attaquer les montées, à quel moment il doit prendre le pas et à quel moment, en descendant, on peut reprendre son allure.

15. Il est de règle qu'on doit ralentir graduellement en montant, et allonger progressivement en descendant.

Quand on arrive à une montée, la voiture va encore de l'impulsion qu'elle a précédemment reçue ; cette impulsion diminue graduellement : là où elle cesse, il faut prendre le pas. En descendant au contraire, la vitesse augmente mécaniquement, et plus on avance, plus les chevaux ont à retenir. C'est pourquoi on doit commencer lentement à descendre.

Fin au prochain Numéro.

Félix VILLEROY.

Cultivateur à Rittershof.

SYLVICULTURE.

EXPLOITATION DES FUTAIES IRRÉGULIÈRES QUI ONT ÉTÉ
SOUMISES AU MODE DU JARDINAGE.

Lorsqu'une forêt jardinée doit, par des coupes de transformation, être ramenée à l'état régulier, la marche de ces coupes peut-être réglée d'une manière analogue à celle que nous avons appris à connaître pour les futaies régulières. Il est à observer toutefois, que le jardinage ne saurait être supprimé dans une telle forêt, en raison de l'état assez uniforme qu'elle présente dans son irrégularité. En effet le plus souvent, il existe sur tous les points des arbres exploitables entremêlés avec d'autres de l'âge moyen et du premier âge ; or, si l'on se contentait d'établir une suite de coupes de transformation qui se succéderaient de proche en proche, il est évident qu'un grand nombre des arbres qui dès à présent sont mûrs ou sur le retonr, périraient avant que les coupes vissent les atteindre. Il faut donc, de toute nécessité, que dans le nouveau mode d'exploitation, ces arbres soient enlevés à temps, et c'est dans ce but que le jardinage doit être continué.

Ainsi, pour ramener une forêt jardinée à l'état régulier, on doit établir deux exploitations distinctes ; d'une part, les coupes de transformation, de l'autre, les jardinages d'arbres mûrs et déperissants. Nous verrons dans ce qui va suivre, comment ces deux exploitations se combinent en convergeant vers le but proposé.

La révolution à employer pour opérer la transition de l'état jardiné à l'état régulier, révolution que nous nommerons *transitoire*, doit être abrégée autant que possible ; toutefois, il faut qu'elle soit assez longue pour qu'à son expiration, la forêt présente des parties de bois parvenues à leur exploitabilité, ou du moins qui en approchent. Le terme de la révolution transitoire dépendra donc principalement de l'âge des jeunes massifs, créés par les coupes de transformation qui auront été faites les premières. Cette révolution, de même que celle d'une futaie régulière, devra être divisée en périodes, dont chacune aura son affectation sur le terrain.

Mais en déterminant ces affectations, on cherchera principalement à favoriser l'amélioration future de la forêt et à observer les règles d'assiette, afin d'établir pour l'avenir une succession aussi régulière que possible dans les coupes. De tels résultats, au cas particulier surtout, sont bien plus importants à obtenir qu'une grande égalité entre la production des périodes. Cette égalité est d'ailleurs d'autant plus difficile à atteindre en général, que l'irrégularité du peuplement est plus grande, que les arbres présentent moins de similitude sous le rapport de leurs formes et de leurs dimensions, et enfin que les influences sous lesquelles ils végètent sont plus diverses ; toutes circonstances que la forêt jardinée réunit au plus haut degré. Pour parvenir à assurer le rapport soutenu dans une forêt jardinée qu'on veut transformer, nous pensons que le meilleur moyen peut-être, et en même temps le plus simple, est d'y multiplier les séries d'exploitation, de manière à bien trier les principales nuances de fertilité et de peuplement, puis de régler les affectations des périodes, dans chacune de ces séries, par contenance *égales* (1).

(1) En effet, dans la forêt jardinée, il n'existe pas, comme dans la futaie régulière, des peuplements d'âges gradués ; tous les âges au contraire s'y trouvent confusément mêlés. Sous ce rapport donc, les mêmes difficultés comme les mêmes facilités se rencontreront dans une même série, qu'elle soit grande ou petite. Il suit de là que, pour constituer chacune d'elles, il serait superflu de s'occuper de la gradation des âges ; la qualité et la configuration du sol devront seules être considérées, ce qui, le plus souvent, donnera la facilité de

Supposons que l'on adopte les principes qui viennent d'être posés, et que, par suite, la révolution transitoire d'une série d'exploitation ait été fixée à 75 ans, au lieu de 100 qui serait la durée ordinaire, puis partagée en périodes de 25 ans chacune ; et examinons qu'elle sera la marche des exploitations, pendant toute cette révolution, de période en période.

Exploitation de la 1re période.—C'est dans l'affectation de cette période que commenceront les coupes de transformation ; on les effectuera d'après les règles données dans l'article précédent, et l'on fera bien en outre, afin d'aider autant que possible la végétation du sous-bois sur toute l'étendue de l'affectation, de les accompagner d'ébranchements de gros arbres, dans les parties qui ne viendront en tour d'exploitation que dans la dernière moitié de la période.

Parallèlement à ces coupes de transformation, marcheront, dans les affectations des périodes 2 et 3, les exploitations jardinatoires dont nous avons parlé plus haut. Ces exploitations, comme nous l'avons dit, sont plus particulièrement destinées à faire disparaître les bois que l'on ne pourrait laisser sur pied jusqu'à ce que les coupes de transformation vinssent les atteindre. On peut joindre encore à ce but celui de préparer insensiblement la forêt à l'état régulier auquel elle doit, plus tard, être amenée définitivement, et, dans cette vue, faire porter le jardinage, autant que possible, sur les arbres dont la présence nuit à de nombreux sous-bois ainsi que sur les tiges dominées dans les perchis. Dans l'affectation de la seconde période, ces jardinages devront se borner aux arbres entièrement dépérissants ; mais dans celle de la troisième, ils devront porter aussi sur les arbres en retour.

Par ce moyen, les produits, pendant la première période, pourront atteindre les taux où ils étaient avant que la transformation commençât, et dans certains cas même les dépasser.

Détermination de la possibilité.—La possibilité des coupes de transformation doit être basée sur le volume et se déterminer à l'entrée de chaque période, comme celle des coupes de régénération dans une futaie régulière. Ces exploitations ne sont, en effet, que des coupes de régénération modifiées en raison d'un état particulier de peuplement, et nous avons vu ailleurs les motifs qui empêchent que celles-ci ne soient établies par contenance égales. L'irrégularité du peuplement seule, au surplus, serait un motif suffisant pour renoncer à la possibilité par contenance.

On doit s'attendre à ce que la possibilité dans la forêt jardinée soit affectée d'une erreur bien plus considérable que dans la futaie régulière ; nous en avons donné plus haut les motifs. Aussi est-il tout à fait indispensable de vérifier le travail d'estimation plusieurs fois dans le cours de la période. Il est inutile de faire observer que, dans cette estimation, on ne devra comprendre que ceux des arbres que l'on jugera devoir tomber dans les coupes de transformation.

Le point le plus difficile à régler dans l'exploitation qui nous occupe, c'est la quotité des produits que doivent fournir annuellement les jardinages.

Dans l'affectation de la deuxième période, avons nous dit, ces coupes devront se borner aux arbres dépérissants, et dans l'affectation de la troisième période,

ne comprendre dans une même série que des parties ayant à peu près le même coefficient de fertilité. Quand à la formation des affectations périodiques, comme le coefficient de peuplements aussi complètement irréguliers que ceux de la forêt jardinée ne saurait évidemment se déterminer avec la précision nécessaire pour y avoir confiance, le mieux, dans la plupart des cas, sera de n'en pas tenir compte. Dès lors, il ne restera comme élément à cette opération que la fertilité qui, sensiblement la même partout, permettra d'attribuer aux affectations des contenance égales.

elles devront atteindre encore, en outre, des bois en retour. Si donc on voulait procéder rationnellement, pour déterminer le volume à exploiter par an dans l'une et l'autre affectation, il faudrait avoir une évaluation des arbres dépérissants et de ceux qui pourront le devenir avant que les coupes de transformation parviennent dans les parties où ils se trouvent, et pour ce qui concerne l'affectation de la troisième période en particulier, il faudrait connaître encore la quantité d'arbres en retour qui devront tomber par les jardinages.

Mais, outre qu'un pareil inventaire exigerait de fort longs comptages d'arbres, il présenterait encore dans l'exécution une multitude de cas très-embarrassants, en ce qu'il serait souvent fort difficile de décider d'avance si tel arbre devra être compris ou non dans les jardinages. Ensuite, il est évident que si, pour fixer la possibilité des coupes de transformation, on est sujet à commettre de graves erreurs, on l'est à plus forte raison pour déterminer celle des jardinages. Et cependant ici toute vérification dans le cours de la période est à peu près impossible, à moins d'imprimer aux arbres destinés aux jardinages un signe qui les distinguât de leurs voisins, ce qui, en vérité, n'est guère proposable, et dans beaucoup de cas, ne serait pas même efficace.

Baser la possibilité des jardinages sur le volume nous semble donc tout à fait impraticable, parceque l'opération, longue et difficile à exécuter, ne peut aboutir qu'à des résultats extrêmement vagues, et susceptibles de donner naissance à des erreurs pires peut-être que celles qu'engendrerait un entier arbitraire.

Toutefois, il faut le reconnaître, une base quelconque est nécessaire pour ces exploitations. Peut-être la trouverait-on en se reportant à l'ancien jardinage, dont la possibilité, comme on le sait, se fixait en déterminant le nombre d'arbres à couper annuellement par hectare. Supposons, par exemple, que ce nombre ait été 5 : on le réduirait à 1 ou à 2 dans l'affectation de la seconde période, où il ne s'agit d'atteindre que des bois dépérissants, et dans l'affectation de la troisième période où il faut faire tomber en outre des bois en retour, on porterait ce nombre à 3 ou à 4. Puis, si l'on croyait utile d'exprimer approximativement ce nombre d'arbres en mesure de solidité, il suffirait de déterminer, dans chaque affectation, par quelques expériences, le volume d'un arbre moyen de la catégorie que le jardinage doit atteindre ; multipliant ensuite, par ce chiffre, le nombre des arbres à couper annuellement, on aurait la possibilité cherchée.

Cette manière de procéder est sans doute peu satisfaisante, en ce que, bien évidemment, elle ne conduit pas au degré d'approximation qu'il est permis de désirer. Mais, du moins, elle a le mérite d'être expéditive et de n'occasioner ni frais ni perte de temps dans des recherches auxquelles l'état des choses interdit le succès. On peut d'ailleurs, chaque fois que l'on vérifiera la possibilité des coupes de transformation, soumettre aussi à un nouvel examen la base des jardinages et leurs résultats. Sans entrer dans les opérations du détail, le forestier entendu saura bien juger, autant qu'il en sera besoin, si la catégorie d'arbres qu'il veut atteindre par les coupes jardinatoires, augmente ou diminue plus qu'elle ne le doit, et s'il convient, par conséquent, d'abaisser ou d'élever le taux des produits que doivent fournir ces coupes.

En terminant cette discussion nous rappellerons ce que nous avons dit plus haut :

Dans l'exploitation d'une forêt jardinée, la chose principale est la transformation, parce que d'elle doit résulter un état infiniment supérieur à ce qui existe, et dont la conséquence sera l'augmentation de la production. La possibilité n'est que secondaire, c'est en vain que l'on tenterait de la régler avec la même approximation que dans une futaie régulière ; l'état du peuplement y met des obstacles

insurmontables. Aussi les moyens les plus simples, les plus larges et les plus éditifs pour la déterminer nous paraissent-ils les meilleurs.

Exploitation des périodes 2 et 3.—Dans l'affectation de la deuxième période, les coupes de transformation trouveront une plus grande quantité de bois à abattre que dans celle de la première, les jardinages y ayant été réduits, depuis trente ans, aux arbres tout à fait déperissants : la possibilité de ces coupes se trouvera donc augmentée. Quant aux produits que les jardinages fournissaient pendant la première période, ils seront compensés d'une part par les opérations semblables qui continueront dans l'affectation de la troisième période, et de l'autre par des éclaircies périodiques qu'il y aura lieu d'entreprendre dans l'affectation de la première.

Enfin, à la troisième période, les coupes de transformation trouveront la forêt peuplée, en très-grande partie, de bois mûrs et d'une exploitabilité moyenne, qui tous devront être coupés, et dont les produits seront renforcés encore par ceux des éclaircies périodiques à faire dans les affectations des deux précédentes.

Les inconvénients du jardinage ayant été reconnus en France depuis 25 ou 30 ans, ce mode d'exploitation a presque généralement (du moins dans les forêts soumises au régime forestier), fait place à des coupes dans lesquelles on s'est appliqué à débarrasser d'un couvert nuisible les peuplements jeunes ou d'âge moyen, et à supprimer partout les bois morts ou déperissants que beaucoup de forêts présentaient en abondance ; en même temps on a pratiqué des éclaircies périodiques dans les jeunes massifs suffisamment réguliers qui se rencontraient çà et là. C'était, on le voit, une véritable transformation que l'on opérait ainsi. Seulement on s'est borné, le plus souvent, à améliorer le traitement sans régler en même temps la marche des exploitations d'après les principes que nous venons de donner. On trouve donc aujourd'hui bon nombre de forêts qui, régularisées en partie, ne présentent plus l'état jardiné que dans quelques cantons, le surplus se composant de massifs plus ou moins réguliers, fourrés, perchis ou futaie exploitable ou à peu près.

Lorsque ces différents états de peuplement se trouveront convenablement groupés, on conçoit qu'il sera assez facile d'en composer une ou plusieurs séries d'exploitations dans lesquelles les parties jardinées deviendraient l'affectation de la première période, les massifs exploitables, celle de la seconde, et ainsi de suite. La révolution de 100 ou 120 ans pourra, dans ce cas, être immédiatement admise, afin d'établir, pour les révolutions suivantes, une gradation d'âge aussi normale que possible; et quant au rapport soutenu, si l'on ne réussit pas toujours à l'assurer pour une même série, on y parviendra du moins dans les masses importantes, en considérant comme liées entre elles un certain nombre de séries dont les produits pourront se compenser à travers les différentes périodes de la révolution. 384

Mais le cas que nous venons de considérer est à la fois le plus simple et le plus rare. Le plus souvent, les peuplements qu'il s'agit de réunir en série, présentent sous ce rapport de sérieuses difficultés tantôt les parties jardinées ont trop d'étendue pour ne composer qu'une seule affectation, ou trop peu pour en fournir deux, et les massifs exploitables que l'on pourrait y rattacher à titre de complément font défaut; tantôt ce sont les bois d'âge moyen ou les jeunes bois qui ne sont pas représentés ou qui ne le sont pas suffisamment.

Soumettre de telles forêts immédiatement à une révolution normale n'est évidemment pas possible. Ce que l'on doit chercher ici c'est d'achever de régulariser les différents peuplements, surtout les parties jardinées, dans le cours d'une révolution transitoire dont la durée dépendra de deux circonstances: le plus ou le moins d'urgence qu'il y aura à extraire les bois destinées à disparaître, et l'âge actuel des massifs devront venir en tour d'exploitation après la transformation terminée, c'est-à-dire, devenir la première affectation de la révolution qui succédera à la révolution

transitoire. Il va sans dire d'ailleurs que, comme le premier cas, et bien plus encore il sera souvent opportun et même nécessaire pour assurer le rapport soutenu, d'admettre la compensation de série à série pour une ou plusieurs périodes. (1)

504. Malgré les longs développements dans lesquels nous sommes entré au sujet des forêts jardinées, on trouvera toujours encore, dans la pratique, des cas nombreux qui n'auront point été prévus. Dans toutes les forêts irrégulières, et surtout dans les forêts jardinées, il est impossible de prévoir tous les états qui peuvent se présenter; la théorie doit donc se borner aux cas les plus généreux, et laisser le coup-d'œil et l'expérience du forestier faire le reste.

C'est dans des bois de cette nature que l'instruction forestière est de la plus grande nécessité, non l'instruction qui prétend tout régler d'avance, mais celle qui, aidée de la réflexion et du jugement, établit des bases qu'elle sait appliquer et étendre à propos.

A. PARADE,

Conservateur des forêts, directeur de l'école impériale forestière.

RAPPORT MÉTÉOROLOGIQUE MENSUEL, JANVIER 1858,

FAIT D'APRES DES OBSERVATIONS PRISES A ST. MARTIN, ILE JESUS, C. E., LATITUDE 45 DEGRES

32 MINUTES, LONGITUDE 73 DEGRES 36 MINUTES OUEST, HAUTEUR AU-DESSUS DU

NIVEAU DE LA MER 118 PIEDS,

PAR CHS. SWALLOWOOD, M. D. L. L. D.

BAROMÈTRE,			
	F. pouces.	Moyenne de l'humidité.....	792
Hauteur maxima le 10me jour....	30,61	Pluie tombée pendant 4 jours, au montant de 0,231 pouces	
Hauteur minima le 15me jour....	29,12	pendant 21h. 35m.....	
Différence entre les extrêmes.....	30,021	Neige tombee en 11 jours, 15,13.	
		pouces, dans 67h. 15m.....	
		Vent dominant N. E. by E.....	
		Vent le plus rare E.....	
		Vent le plus violent le 8.— Vi-	
		tesse à l'heure en milles.... 22m.	73
		Vitesse minima le 10.....	0 08
		Ozone en grande quantité.....	
		Anrore Boréale visible pendant	
		3 nuits.....	
		Lumière Zodiacale visible....	
		Ozone en grande quantité.	

THERMOMÈTRE.			
Hauteur maxima le 26me jour....	19°	4	
Hauteur minima le 10me jour....	43°	6	
Différence entre les extrêmes.....	43°	6	
Intensité des rayons du soleil....	40°	0	
Température due à la radiation			
terrestre,.....	43o	6	

(1) Souvent aussi on parviendra à résoudre les difficultés que présente la formation des affectations, en faisant les périodes d'inégale durée, de manière à proportionner chacune d'elles à l'étendue des massifs qu'il conviendrait, sous le rapport cultural, de réunir dans une même affectation.

PRIX DES MARCHÉS DE MONTRÉAL.

Corrigés par les Clercs du Marché,

23 Avril, 1859.

	DONSECOURS.				STE. ANNE.					
	s.	d.	s.	d.	s.	d.	s.	d.		
Farine, par quintal.....	18	0	à	19	0	0	à	0	0	
Farine d'avoine do.....	17	6	à	18	0	0	à	0	0	
Blé-d'Inde do.....	0	0	à	0	0	0	à	0	0	
GRAIN.										
Blé, par minot.....	0	0	à	0	0	0	à	0	0	
Orge do.....	3	9	à	4	0	2	3	à	2	6
Pois do.....	4	3	à	4	6	0	0	à	0	0
Avoine do.....	2	9	à	3	0	0	0	à	0	0
Sarasin do.....	3	6	à	3	9	0	0	à	0	0
Blé d'Inde do.....	4	6	à	5	0	0	0	à	0	0
Seigle do.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
Lin do.....	7	0	à	7	3	0	0	à	0	0
Mil do.....	9	0	à	9	6	0	0	à	0	0
VOLAILLES ET GIBIER.										
Dindes vieux, par couple.....	5	0	à	7	6	10	0	à	12	0
Dindes jeunes do.....	0	0	à	0	0	6	0	à	8	0
Oies do.....	0	0	à	0	0	3	6	à	4	6
Canards do.....	2	6	à	4	0	2	6	à	3	0
Do sauvages do.....	3	0	à	3	6	0	0	à	2	6
Volailles do.....	2	6	à	3	0	2	0	à	3	0
Poulets do.....	0	0	à	0	0	1	3	à	1	6
Pigeons sauvages par douzaine.....	2	6	à	3	0	3	6	à	4	0
Perdrix do.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
Lièvres do.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
VIANDES.										
Bœuf par livre.....	0	4	à	0	9	0	4	à	0	8
Lard do.....	0	5	à	0	7	0	6	à	0	6
Mouton par quartier.....	5	0	à	7	0	7	0	à	12	0
Agneau do.....	3	6	à	0	0	2	0	à	3	9
Veau do.....	5	0	à	12	3	5	0	à	15	0
Bœuf par 100 livres.....	35	0	à	40	0	30	0	à	40	0
Lard frais, do.....	35	0	à	45	0	27	6	à	30	0
Saindoux.....	0	9	à	0	9	0	0	à	0	0
PRODUITS DE LAITERIE.										
Beurre frais par livre.....	1	3	à	1	6	0	11	à	1	0
Beurre salé do.....	0	11	à	1	0	9	8	à	0	9
Fromage do.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
VEGETAUX.										
Fèves Américaines par minot.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	5
Fèves Canadiennes do.....	7	6	à	10	0	0	0	à	0	0
Patates par poche.....	4	0	à	4	9	4	0	à	5	0
Patates par poche.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
Navets do.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
Oignons par tresse.....	0	0	à	0	0	0	0	à	0	0
SUCRE ET MIEL.										
Sucre d'érable par livre.....	0	4½	à	0	5	0	4	à	0	4½
Miel do.....	0	7½	à	0	0	0	7½	à	0	8
DIVERS.										
Lard, par livre.....	0	8	à	0	9	0	8	à	0	9
Œufs frais, par douzaine.....	0	8	à	0	9	0	8	à	0	9
Plie, par livre.....	0	3	à	0	0	0	0	à	9	0
Morue fraîche par livre.....	0	3	à	0	0	0	0	à	0	0
Pommes, par quart.....	25	0	à	20	0	15	0	à	20	0
Oranges, par boîte.....	20	0	à	22	6	0	0	à	0	0

GRAINES DE JARDIN, DES CHAMPS ET DE FLEURS

Magasin d'Agriculture,
ST. ANN'S HALL,
Andercous du Marché Sainte-Anne,
MONTREAL.

Le Sousigné vient de recevoir son assortiment de Graines pour la Saison Prochaine.— Son fonds est vaste et complet, comprenant toutes les variétés propres au climat.

On peut se procurer des catalogues en s'adressant à la salle.

1856-57

WM. EVANS.

1er Février 1859.

PEPINIERES de André Leroy à ANGERS, (Franco)

Le propriétaire de ces Pépinières, les plus vastes de l'Europe, a l'honneur d'informer ses amis et le public que son Catalogue d'ARBRES FRUITIERS et d'ORNEMENT, d'ARBUSTES, ROSIERS, GRAINES, PLANTES FRUITIÈRES Etc., Etc., pour la saison présente est maintenant prêt et à leur disposition.

L'expérience qu'il a acquise pendant les dix années qui viennent de s'écouler au moyen des envois nombreux et considérables qu'il a expédiés aux Etats-Unis et les cultures spéciales qu'il a établies sur une étendue de plus de 300 acres, offrent à ses pratiques, une garantie certaine que leurs ordres seront convenablement et fidèlement exécutés.

S'adresser comme de coutume à F. A. Bruguière, 128, Rue Pearl, New-York, son seul Agent aux Etats-Unis.

N. B.—Toute annonce et circulaire au nom de Leroy, Angers, ne doivent pas être considérées comme émanant de notre maison, si le nom de M. F. A. Bruguière n'est pas mentionné comme étant notre agent.

Adressez F. A. BAUGUIÈRE, New-York.

ANDRÉ LEROY, Angers, (France)
1er Septembre 1858.

THOMAS COUILLARD, IMPORTATEUR,

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.
LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que Bêches, Râteaux, Faux, Faucilles, Pelles, Socs de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

— AUSSI —

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincaillerie.

Nov. 1857.

L'APPAREIL AUBIN

SUR LE

GAZ D'ECLAIRAGE.

Pour les Maisons privées, les Magasins
les Manufactures, les Moulins à Scie,
les Phares, les Hotels, les Collèges,
les Villages et Villes.

Breveté pour le Canada,

LE 10 DECEMBRE 1857.

Breveté aussi en Angleterre, aux Etats-Unis
et en France.

Cet appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 113, Rue Craig, à Montréal), a été adopté très-rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Sousigné.

C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scierie de Bois, la Résine, la Houille, la Grasse, les Os, l'Huile, le pain de Suif ou de Graisse, produit.

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

à plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MEDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. DEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada,
Rue Craig, No 113, chez M. Gauthier.

IMPORTANT POUR LES FERMIERS

et les

Sociétés d'Agriculture.

NOUVEAU BLE DE SEMENCE

d'Ecosse.

Les Sousignés ont reçu par le dernier Steamer de Liverpool des échantillons de 3000 Minots de Blé Ecosse de Fife, qui doit arriver par le Steamer United Kingdom de Glasgow.

Ce Blé a été choisi avec le plus grand soin et est importé expressément pour la semence.

On peut en voir des échantillons à leur Bureau, et obtenir toutes autres informations si c'est par lettres elles doivent être affranchies.

GREGORY & CO.

37 Rue des Commissaires,
Montréal.

AUX EDITEURS.

Fonderie et Magasin

DE
CARACTERES DE CORTELYOU,

A NEW-YORK

(Etabli en 1823.)

No. 29 Rue Spruce.

Le soussigné sera heureux de fournir aux acheteurs de matériaux pour impression des caractères UNIS et OBNEES des VIGNETTES, ect., faits d'une combinaison de métaux dur si vantée par les fondeurs. Aussi des caractères Allemands, Grecs, Hébreux et un assortiment de caractères AGARHE pour la MUSIQUE, (la Revue Musicale et l'Ami sont imprimés avec cette espèce de caractères) : aussi des PRESSES et tout ce dont on a besoin pour imprimer au plus bas prix, argent comptant ou avec papier approuvé.

Les vieux caractères sont échangés pour les nouveaux à 10 cents par livres.

Presses de seconde main, matériel, et une fonderie complète pour stérotiper, avec deux machines à couper le papier, à vendre à bon marché.

Les éditeurs des journaux qui publieront cet avis (avec la note) 3 fois avant le 1er septembre 1859, et qui m'enverront un des numéros de leurs journaux, seront payés en caractères, s'ils achètent pour une somme trois fois plus grande que le montant de leur compte.

P. C. CORTELYOU.

35 mars 1859.

PHARMACIE DU DR. PICAULT

42, RUE NOTRE-DAME, 42
MONTREAL.

On trouve à cette Pharmacie toutes les Médicines les plus en renom pour la maladie des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault, Père et Fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à la Française, Etc.

Septembre 1857.

12



Bureau des Terres de la Couronne.

Toronto, 21 janvier, 1859.

Le Commissaire des terres de la Couronne (avec la sanction du Gouverneur Général au Conseil) donne avis qu'aucune assignation par l'acheteur ou le locataire de la Couronne ou par aucune personne réclamant par lui, ne sera enregistrée ou reconnue dans aucun cas où l'argent d'achat dû à la Couronne, sera arriéré ou sera demeuré non payé, ou que les termes ou les conditions de paiement de la vente de location resterait non réglée, et qu'aucune licence d'occupation de sera donnée pour Terre si il y a faute de paiement à la Couronne ou en rapport avec aucune des conditions de vente.

P. M. VANKOUGHNET,
Commissaire.

Les journaux qui insèrent ordinairement les annonces de ce département donneront six insertions à celle-ci.

ROB ROY.

Cet Etalon importé de Clynesdale, saillira les Juments durant la saison à la

Ferme Logan,

Rob Roy va sur quatre ans; sa taille est de 16 mains de hauteur; il est puissamment bâti et son allure est excellente. Il a obtenu le premier prix à l'Exposition Provinciale d'Agriculture, en Septembre dernier, sur de plus vieux et pesants étalons de trait.

Conditions: Douze dollars par Jument payable sur le fait à

THOMAS IRVING.

Avril 1859.

N. B. Le Propriétaire ne se tiendra pas responsable d'aucun accident qui pourrait arriver aux Juments présentées au dit Cheval.

J. LEDUC,

ANCIEN AGENT DE L. RENAUD & FRERE,
MONTREAL,

MARCHAND A COMMISSION ET COURTIER,
CHICAGO, ILLS.

Bureau — No. 6, Rue Dearborn.
Mars 1858

12